

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL JEUNES 2025/2026

DATE LIMITE D'INSCRIPTION mercredi 1^{er} octobre 2025

FINALES SAMEDI 28 MARS

GÉNÉRALITES

Le championnat individuel jeunes 2025/2026 est ouvert aux joueurs nés entre 2008 et 2015.

Un championnat individuel 4^{ème} série et un championnat 3^{ème} et 2^{nde} série auront lieu **séparément** dans les catégories 13/14 ans, 15/16 ans et 17/18 ans garçons. Il y aura donc un tableau final 3^{ème} et 2^{nde} série uniquement dans ces catégories et des phases secteurs puis un tableau final en 4^{ème} série uniquement.

Le championnat individuel 11/12 ans regroupera dans le même tableau les 4^{ème} et 3^{ème} séries.

1 tableau unique pour les individuels filles dans toutes les catégories.

Il est INDISPENSABLE de noter un responsable par club et par catégorie et de pouvoir accueillir des matchs dans ses structures pour s'inscrire.

Pour accéder à la phase RÉGIONALE, il est obligatoire de participer à la phase DÉPARTEMENTALE.

La phase départementale comporte trois phases :

- la phase 4^{ème} série qui se déroule dans des clubs d'accueil (jusqu'aux ½ finales) dans les clubs.
- la phase 3^{ème} série qui se déroule (jusqu'aux ½ finales) dans les clubs en fonction des disponibilités des structures.

TOUTES les finales 4^{ème}, 3^{ème} série et 2^{ème} série auront lieu **SAMEDI 28 MARS** (lieu à définir).

Pour toutes les phases **la date limite des engagements est fixée au 1er octobre** ; les engagements sont faits par les clubs à l'aide du **bordereau « Excel »** fourni par le Comité accompagné du **chèque global (8€ par joueurs)** libellée au nom du comité sauf pour les clubs ayant pris l'option « prélèvement » **(les inscriptions ne seront pas validées si le règlement n'est pas transmis au plus tard le 01/10/25).**

La phase secteur est placée sous la conduite du juge arbitre qui donnera les directives quant à l'organisation des matchs.

Pour les phases secteurs et finale, le juge arbitre sera communiqué ultérieurement.

En l'absence de ces juges arbitres lors des rencontres en club, un responsable désigné par le club est chargé de l'organisation des rencontres, de veiller au respect du règlement et en particulier de l'application du code de conduite (Article 4 des Règlements Sportifs de la FFT).

RÈGLEMENTS SPORTIFS GARÇONS

Les 4 catégories d'âge sont :

17/18 ans (nés en 2008 et 2009) 15/16 ans (nés en 2010 et 2011) 13/14 ans (nés en 2012 et 2013)	Un champion 4^{ème} série <u>et</u> un champion 3^{ème} série 2^{ème} série = 2 tableaux distincts	TOUS LES MATCHS en FORMAT 2 (2 sets classiques et super tie-break au 3^{ème} set) sauf les finales en format 1
11/12 ans (nés en 2014 et 2015)	Un champion unique en 11/12 ans = 1 seul tableau En 4^{ème} et 3^{ème} série	

RÈGLEMENTS SPORTIFS FILLES

17/18 ans (nés en 2008 et 2009) 15/16 ans (nés en 2010 et 2011) 13/14 ans (nés en 2012 et 2013) 11/12 ans (nés en 2014 et 2015)	Une championne unique = 1 seul tableau En 4^{ème}, 3^{ème} série et seconde série
TOUS LES MATCHS en FORMAT 2 (2 sets classiques et super tie-break au 3^{ème} set) sauf les finales en format 1	

TOUS LES MATCHS se dérouleront avec le **classement d'octobre** ; les matches se déroulent en format 2 (2 sets classiques et super tie-break au 3^{ème} set) sauf les finales en format 1.

Sportivement vôtre

Marc HINDY, responsable de la commission jeunes.

Rue Suzanne Lenglen – 37000 TOURS
Tél : +33 (0) 2 47 32 05 44 – comité.indre-et-loire@fft.fr – www.comité.fft.fr/indre-et-loire

LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE DE TENNIS
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS